

République Française
Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes



Commune de
THUN-SAINT-AMAND

DEL N° D045/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Décembre 2024

Date de convocation :

10/12/2024

Date d'affichage :

11/12/2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	11
Pouvoirs :	2
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2024 le 19 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MARIE Emilie à Mme COLLINET Patricia, M. COURTECUISSÉ Charles à Mme GARCIA ALVAREZ Christiane

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) non excusé(es) :

Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel

Secrétaire de séance :

Mme GARCIA ALVAREZ Christiane

Madame GÉNOS Cathy rejoint
l'assemblée.

Objet : TARIFS MUNICIPAUX 2025

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu les délibérations antérieures du Conseil Municipal, relatives aux différentes tarifications municipales,
- Vu les différents arrêtés d'institution des règles municipales et de nomination des régisseurs,

**Vu le tableau des tarifs municipaux,
Et sur proposition de Monsieur le Maire,**

Monsieur le Maire,

Rappelle :

Que chaque année à la même période, il propose de procéder à l'étude des tarifs de prestations communales pour l'année suivante.

Pour rappel le tableau reprend l'ensemble des tarifs 2024 à savoir :

- Les tarifs des concessions columbarium ;
- Les tarifs des concessions au cimetière ;
- Les tarifs des transports de matériel de prêt ;
- Le tarif des locations de la tente de réception ;
- Le tarif de la restauration scolaire ;
- Le tarif de la garderie ;
- Le tarif des photocopies ;
- Les tarifs des locations des salles.

Demande :

Au Conseil Municipal :

- De procéder à l'analyse des tarifs précités de prestations communales,
- De fixer les tarifs au 01 Janvier 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** les tarifs des prestations communales au **1er Janvier 2025** conformément au tableau repris en annexe,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents et à prendre tous les actes relatifs à ce dossier,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la responsable du Service de Gestion Comptable de WALLERS après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Christiane Garcia Alvarez

Christiane GARCIA ALVAREZ



Le Maire,

J.N. Broquet
J.N. BROQUET



TARIFS COMMUNAUX 2025

Conformément à la délibération
n° D045/2024 du 19 décembre 2024

LOCATION DU COLUMBARIUM

Durée	Renouvellement	2025
10 ans	4 fois	250,00 €
30 ans	1 fois	500,00 €
50 ans	Non renouvelable	760,00 €

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Durée	1 à 3 places	4 à 6 places	Renouvellement
30 ans	110,00 €	170,00 €	1 fois
50 ans	180,00 €	220,00 €	Non renouvelable

TRANSPORT DE MATERIEL

Prestations	Tarifs
1 transport	37,00 €
A partir de 2 transports	74,00 €
Caution	230,00 €
Forfait de nettoyage	63,00 €



LOCATION TENTE DE RECEPTION

Prestations	Tarifs
Transport, montage et démontage	115,00 €
Caution	520,00 €

REGIE

Prestations	Tarifs
Restauration scolaire (1 repas)	3,50 €
Garderie (1 heure)	1,70 €
Photocopie (1 recto)	0,40 €

LOCATION DE LA SALLE JEAN STABLINSKI

Habitants de la commune	
Tarif week-end et jour férié (1)	270,00 €
Tarif journée supplémentaire (2)	60,00 €
Caution	420,00 €
Extérieurs	
Tarif week-end et jour férié (1)	600,00 €
Tarif journée supplémentaire (2)	170,00 €
Caution	420,00 €



LOCATION DE LA SALLE JERRY MIROUX (MAISON DES ASSOCIATIONS)

Habitants de la commune

Tarif week-end et jour férié (1)	190,00 €
Tarif journée supplémentaire (2)	50,00 €
Caution	420,00 €
Extérieurs	
Tarif week-end et jour férié (1)	380,00 €
Tarif journée supplémentaire (2)	120,00 €
Caution	420,00 €

FORFAIT NETTOYAGE ET DEGRADATION POUR LES LOCATIONS DES SALLES

Prestations	Tarifs
Forfait nettoyage (si la salle est restituée en état de saleté inhabituel)	320,00 €
Forfait dégradations	320,00 €

(1) *Tarif week-end : clé donnée le vendredi après-midi et restituée le lundi matin.
Tarif jour férié : clé donnée la veille dans l'après-midi et restituée le lendemain de la location.*

(2) *Tarif journée supplémentaire : uniquement sous réserve que la salle ne soit pas occupée par les besoins communaux, à la suite d'un week-end ou d'un jour férié (clé rendue le lendemain de la journée supplémentaire).*



Le Maire,

J.N. BROQUET



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D0452024R**
Objet : **DEL 045/2024 : TARIFS MUNICIPAUX 2025**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-12-19 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.10 - Divers
Identifiant unique : 059-215905944-20241219-D0452024R-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20241219-D0452024R-DE-1-1_0.xml	text/xml	858 o
Document principal (Délibération) Nom original : D0452024.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20241219-D0452024R-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 décembre 2024 à 10h14min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 décembre 2024 à 10h14min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 décembre 2024 à 10h14min30s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	26 décembre 2024 à 10h14min39s	Reçu par le MI le 2024-12-26